



## INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET 2025

Chers Chemynoises et Chemynois,

Après la trêve estivale, nous entrerons dans une période de campagne électorale en vue des prochaines municipales de mars 2026.

Je me dois, par honnêteté et par respect pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces quatre mandats, de vous informer officiellement que j'ai décidé de ne pas me représenter. J'aurai l'occasion, en temps voulu, de m'exprimer plus longuement sur ces 45 années passées au service de la commune et de ses habitants : 20 années comme secrétaire de mairie, puis 25 années comme Maire.

Les membres du conseil municipal actuel et moi-même restons, bien évidemment, à votre disposition et à votre écoute jusqu'en mars prochain.

Nous vous souhaitons une excellente période estivale pleine de soleil, de rencontres enrichissantes et de repos bien mérité.

Votre Maire  
Bernadette SION

### SALLE COMMUNALE

Ouverte en septembre 2021, nous avons pu, à l'occasion des diverses manifestations, l'apprécier. Elle est devenue un espace de partage, d'échanges et de rencontres.

**Mais il lui manque un nom.**

Le Conseil municipal souhaite vous intégrer, Chemynois et Chemynoises, au choix de son nom qui pourra être dévoilé lors des vœux 2026.



Comment participer ?

En nous transmettant vos suggestions selon ce qui vous semble le plus représentatif du bâtiment ou de notre commune. Aucun thème n'est à exclure.

Date limite de dépôt : **30 Août 2025 soit par mail : [mairie@chemy.fr](mailto:mairie@chemy.fr) ou directement en mairie.**

Une première sélection sera faite et nous reviendrons vers vous pour le choix définitif.

### DATES A RETENIR

- **5 et 7 juillet** : Passage du tour de France = circulation difficile (voir au verso)
- **30 Août** : Passage du convoi des Weppes, avec arrêt sur la place du village entre 11h et 12h
- **5 Septembre** : Fête de la moisson : organisée par la commission citoyenneté et les agriculteurs
- **13 et 14 septembre** : Week-end des associations : organisé par les Associations et la commission Animations.

**Les informations et inscriptions vous seront distribuées à partir du 18 août.**

Pour retrouver toutes les informations :

Site: <https://chemy.fr/> ou FB: @villagedechemy ou panneau d'informations et IntraMuros

## SITE INTERNET

Le site internet d'une commune joue un rôle essentiel en tant que source officielle d'informations administratives accessibles à tous.

Même si les réseaux sociaux comme Facebook ou intramuros sont très utilisés, la loi impose toujours la mise en ligne de documents tels que les arrêtés, les délibérations ou le budget, afin d'assurer la transparence et l'accès à l'information pour tous les citoyens.



Le site a été modernisé et il est désormais accessible sur votre téléphone, ce qui facilite la consultation à tout moment.

La nouvelle version, disponible sur <https://chemy.fr/>, reprend les informations du mandat en cours soit c'est-à-dire depuis 2020, permettant ainsi de suivre l'historique et l'évolution de la gestion communale.

Prenez le temps de vous approprier ce nouvel espace. Pour toute question concernant le contenu ou la navigation, vous pouvez contacter la mairie.

Le site étant encore peu référencé, nous vous recommandons d'y accéder directement via l'URL ou en scannant le QR Code ci-dessus.



## Aménagements de loisirs et sécuritaire

Avec le beau temps, en vous baladant dans le village, vous pourrez profiter d'une pause sur l'un des bancs posés dans le village notamment au niveau de l'espace vert au « Domaine » et de la salle communale.



En matière de sécurité :



la pose du miroir tant attendu a été réalisée au carrefour rue du château, rue de la mairie. Ce dernier permet de voir les véhicules arrivant de la rue de la plaine.

## MAIRIE :

Horaires d'ouverture :

**Du 15 au 27 juillet :** Permanence les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h.

**En juillet et Août :** pas de permanence le mercredi soir et le samedi matin.

Les élus restent disponibles sur rendez-vous.



**ATTENTION CIRCULATION  
COMPLIQUÉE DANS LE SECTEUR**

**Samedi 5 juillet : 1<sup>ère</sup> étape**

La circulation sera interdite sur la RD925 (Seclin Carvin) dès 10h.

**Lundi 7 juillet : 3<sup>ème</sup> étape**

La circulation sera interdite sur la RD39 (Seclin Annœullin) dès 10h.

**5 juillet**



**7 juillet**



## MÉDIATHÈQUE :

Horaires d'ouverture :

**Du 7 juillet au 3 août :** Médiathèque ouverte le mercredi de 15h à 18h.

**Du 4 août au 24 août :** Fermée

Reprise des horaires normaux le mardi 26 août.

En juillet et août la médiathèque sera ouverte les dimanches 6 juillet et 31 août

